



Collecte de sapins

Une collecte sera effectuée en portes à portes le lundi 10 janvier par l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il vous suffit de déposer le sapin sans sac, sans décoration, sans neige artificielle, la veille, sur le trottoir devant chez vous.

Vous pouvez également déposer votre sapin en déchetterie. [En savoir plus.](#)

Pour rappel : tout auteur de dépôt sauvage s'expose à une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €.

Les fêtes de fin d'année sont aussi l'occasion d'œuvrer en éco citoyen ! Pensez à déposer les paquets cadeaux et emballages dans le bac de tri et à recycler les bouteilles en verre !

[Retrouvez le calendrier des collectes des déchets 2022 ici](#)

Document(s)

[Trappes-calendrier-collecte-2022.pdf](#)